

Toujours le même refrain

CFAIMALI/GFA



Par **Éric Roussel**
rédacteur en chef
adjoint

Les États généraux de l'alimentation ont fait naître un espoir : celui que les agriculteurs puissent vivre de leur métier grâce à une loi écrite pour « inverser la contractualisation », des mots mêmes du chef de l'État. Mais celle que viennent d'adopter les députés (lire page 19), n'est qu'une boîte à outils de plus. Richard Ferrand, le chef de file des députés de la majorité présidentielle, l'assume (lire *La France agricole* du 1^{er} juin 2018, page 18). Pour lui, « le législateur ouvre les portes d'un rapport de force favorable aux producteurs [...], charge à eux de s'organiser pour peser ». C'est toujours la même rengaine.

En 2011, Bruno Le Maire, alors ministre de l'Agriculture, **faisait les mêmes promesses aux producteurs laitiers en rendant obligatoire la contractualisation pour remplacer les quotas. Les éleveurs ont vu le résultat.** La loi pour l'équilibre dans le secteur agricole et alimentaire mentionne bien des contrats avec des indicateurs basés sur les coûts de production,

un sérieux coup de rabot budgétaire pour la prochaine Pac. Elle donne les informations au compte-gouttes et pas toujours de manière sincère. Bruxelles a oublié d'intégrer l'inflation dans sa première présentation... Sous la pression du Parlement européen, elle a fini par reconnaître que la baisse atteindrait 12 %, au lieu des 5 % an-

Les années passent, mais le discours des politiques reste le même : « À vous de vous organiser »

mais comment les agriculteurs pourront-ils les imposer ? En s'organisant, comme le dit Richard Ferrand ? Le droit européen de la concurrence est là pour les brider et leur éviter de céder aux sirènes de l'entente. En revanche, la grande distribution peut continuer à créer ses mégacentrales d'achats !

Et tout cela se déroule alors que la Commission européenne annonce

noncés au départ. La hauteur de la marche n'est pas la même. Et que prévoit la future loi française par rapport aux centaines de millions d'aides en moins ? Rien ! « S'il faut modifier des choses parce que telle ou telle décision européenne aura une incidence, nous le ferons », admet du bout des lèvres Richard Ferrand. **Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.**